



SYNDICAT  
NATIONAL  
DES  
FINANCES  
PUBLIQUES

**Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE**  
**Section de la Haute Loire**  
17, rue des Moulins – BP351  
43012 LE PUY EN VELAY CEDEX  
fo.ddfip43@dgfip.finances.gouv.fr  
**Site local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/>**

## Compte rendu CTL du 31 mai 2018

La direction avait mis à l'ordre du jour de ce CTL les points suivants :

- 1 – Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et Programme Annuel de Prévention (PAP) 2017 (pour information) ;
- 2 – Tableau de bord des conditions de vie au travail de la DDFIP 43 (pour information) ;
- 3 – TBVS 2017 (pour information) ;
- 8 – Questions diverses

En liminaire, les représentants **FO-DGFIP** ont lu la déclaration suivante :

« Madame la Présidente,

*Pour la troisième fois depuis l'automne, les agents de la DGFIP étaient en grève, mardi 22 mai 2018. Pourtant, le gouvernement avait soigneusement décalé les annonces de privatisations afin de ne pas renforcer la mobilisation. De même, la DDFIP 43 a retardé la date du Comité Technique Local devant annoncer les restructurations départementales 2019.*

*Mais nous ne sommes pas dupes.*

*La grande braderie des missions est prête depuis plusieurs mois. L'exécutif cherche seulement à slalomer dans un timing serré.*

*Le document intitulé « Eléments de langage – ouverture du cycle de concertation sur le contrat dans la fonction publique » et daté du 15 mai est quant à lui explicite et démontre la volonté du gouvernement de faire du contrat la norme et du statut l'exception.*

*Casser le statut pour permettre les 120000 suppressions d'emplois prévues, tel est le chemin tracé. Il fait fi du service public républicain et de l'intérêt de ses serviteurs.*

*A l'approche des annonces devant mener à la liquidation de pans entiers de notre administration, **FO-DGFIP** ne baisse pas les bras et continuera plus que jamais à organiser dans l'unité la plus large possible la riposte, face à un gouvernement qui sur l'ensemble des dossiers se refuse à toute négociation.*

*Dans cette liminaire, les élus **FO-DGFIP** tiennent à dénoncer le comportement de la direction locale vis à vis des représentants des personnels.*

*Ainsi, en ce qui concerne les changements incessants de calendrier des instances au cours de ce premier semestre. Nous avons nous aussi nos contraintes calendaires: exercice de nos missions professionnelles, syndicales, stages, congés, etc...*

*Ainsi, en ce qui concerne les ordres du jour corrigés et revus au dernier moment: la synthèse annuelle d'activité ne devait-elle pas être initialement à l'ordre du jour aujourd'hui ? L'incapacité à présenter ce document au 31 mai de l'année atteste de vos difficultés à piloter cette direction.*

*Ainsi, en ce qui concerne le report du CTL prévu le 24 mai et reporté au 4 juin en prévenant les élus 2 jours avant. Et que dire de l'envoi hors délai des documents préparatoires à ce CTL ?*

*Madame la Présidente, évitez à l'avenir ces dysfonctionnements qui remettent en cause une bonne pratique du dialogue social dans ce département et décrédibilisent la direction.*

*Les élus **FO-DGFIP** reviendront en cours de séance sur l'ordre du jour de ce CTL. »*

En réponse aux différentes liminaires, la direction apporte les précisions suivantes :

- les points à l'ordre du jour sont seulement «pour information» au lieu de «pour avis»: l'avis des représentants des personnels l'intéresse bien mais pas au point de soumettre au vote les différents sujets abordés!
- en réponse à nos reproches concernant le changement de date du CTL sur les restructurations, la direction invoque les rendez-vous avec les élus locaux: la phase de concertation aurait été trop courte en maintenant la 1ère date. Les arbitrages étaient-ils trop difficiles à faire ?  
Quant au retard dans la production des documents préparatoires, la présidente du CTL l'assume au motif d'avoir le souci d'assurer leur qualité.
- Le rapport d'activité n'est pas abordé lors de ce CTL comme prévu initialement, car il n'a pu être préparé, faute de temps par le service de la direction.  
Pas question d'en vouloir aux collègues de direction qui semblent être sous pression! Mais la remarque formulée par FO-DGFIP dans sa liminaire trouve là une réponse: le manque de moyens humains (conséquence des suppressions d'emplois) impacte fortement la bonne marche de la direction.
- Concernant CAP 22 : la présidente du CTL précise que le premier rapport doit paraître mi-juin. Un collège des chefs de service doit avoir lieu le 27 juin et la direction pense avoir des informations à donner à ce moment là.

-----

## **1°) DUERP – PAP**

Ces points ont déjà été analysés et discutés au CHS-CT du 5 avril 2018 (voir compte-rendu). Pour les élus **FO-DGFIP**, il s'agit uniquement d'outils permettant à la direction de se donner bonne conscience. Ils dressent uniquement un constat sans apporter de solutions.

Dans le DUERP, les solutions apportées pour limiter les risques psychosociaux sont souvent « la définition des priorités par le chef de service » ainsi que les formations gestion du stress et des conflits. Le véritable problème est lié à une surcharge d'activité et aux dysfonctionnements des applications informatiques.

La solution serait l'arrêt des suppressions et la création d'emplois afin d'offrir un service public de qualité !

## **2°) Tableau de bord des conditions de vie au travail de la DDFIP 43 – Observatoire interne des ministères économiques et financiers**

Le tableau de bord est composé d'indicateurs révélateurs de malaises dans les services. A priori, le seul intérêt de ces indicateurs est de se comparer à d'autres directions de même catégorie.

Sur les 3 indicateurs, seuls deux sont servis concernant la Haute-Loire. L'indicateur comparatif des principaux risques psychosociaux (RPS) fortement côtés du DUERP n'est pas exploitable car la Hte-Loire n'a pas la même cotation de ses RPS que les autres directions.

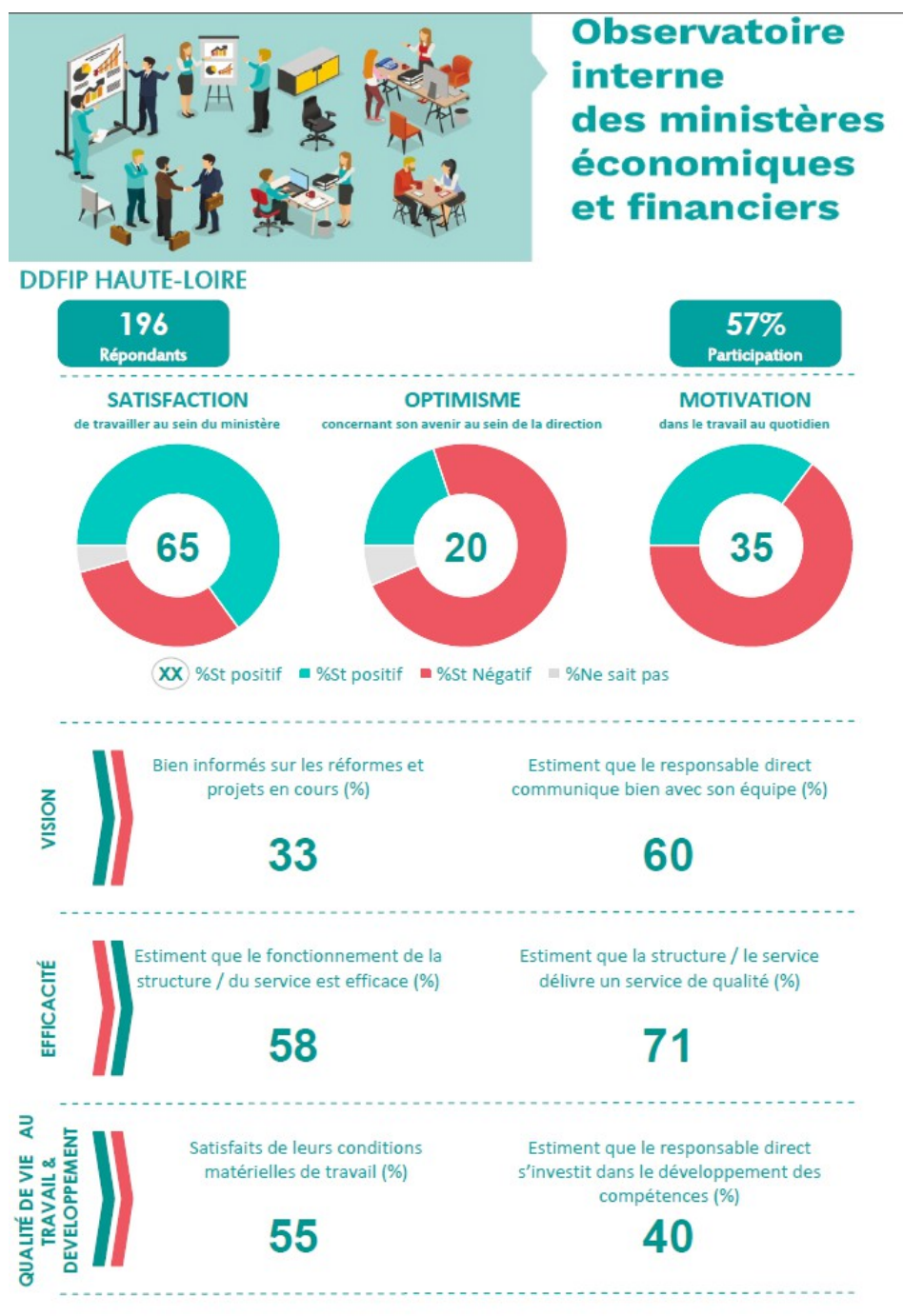
De là, à penser que tout cela ne sert à rien !...

Quant à l'observatoire interne, les résultats de la Haute-Loire font apparaître que les agents sont satisfaits de travailler au sein du ministère, à hauteur de 65 %, mais en revanche ils viennent travailler sans motivation et sont pessimistes quant à leur avenir au sein de la direction.

Ces chiffres résultent d'une enquête diligentée par la Direction nationale. En Haute-Loire, seuls 57 % des agents ont répondu : par manque de temps ou d'intérêt?

Les élus **FO-DGFIP** ont relevé les résultats catastrophiques de cet observatoire interne: les chiffres font ressortir de manière criante le découragement et parfois la souffrance dont sont victimes les agents.

Ci-dessous la schématisation (document fourni par l'administration) des principaux et plus éloquents résultats:



En réponse, la direction indique comprendre que les personnels aient besoin d'un horizon stable car tout va trop vite mais il est compliqué de donner des réponses en l'absence de visibilité (ex ; CAP 22 dont les conclusions ne sont pas connues).

### 3°) Tableau de bord de veille sociale

Pour les élus **FO**-DGFIP, ce tableau, comme les années précédentes, fait ressortir le mal être des agents au travail.

Le nombre de fiches de signalement (10) est conséquent pour un département comme la Haute-Loire

Une augmentation du nombre de jours de congé maladie inférieurs ou égaux à 5 jours est constatée ainsi qu'une hausse du volume horaire écrêté.

Ces éléments inquiètent la direction qui note que la taille du département permet quand même de connaître les situations individuelles et de parer aux difficultés.

### 4°) QUESTIONS DIVERSES

- Le service OPAC : à ce jour, la direction n'est pas en mesure de nous donner une date précise pour le passage à la comptabilité privée. Le Conseil d'Administration de l'OPAC doit siéger d'ici le 30 juin: un vote positif à cette date aurait pour conséquence un transfert au 01/01/2019 et donc la convocation d'un CTL en septembre. Sinon, ce sera pour 2020.
- Trésorerie du Puy-Ville : le dossier du déménagement est toujours à l'étude. Les travaux ne devraient débuter qu'au cours du premier semestre 2019.
- Expérimentation des amendes : selon la direction, l'expérimentation se passe bien.
- Trésorerie hospitalière : la réflexion est toujours en cours. Toutefois, une annonce pourrait être faite courant 2019 pour une création en 2020.

**Les représentants *Force Ouvrière* : Jocelyne LIMAGNE, Karine VEYSSEYRE, Nathalie PORTAL**

### **Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques**

#### **BULLETIN D'ADHESION**

(À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Jocelyne LIMAGNE, C des F P du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ signature

*66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu*